

déville (infos)

DÉVILLE
lès ROUEN

numéro spécial - mai 2020



LA VILLE VOUS INFORME
www.deville-les-rouen.fr

Numéro Spécial

Pandémie du coronavirus

La levée progressive du confinement impose plus d'exigences encore, dans le respect des « gestes barrières ».

LE MOT DU MAIRE



Notre commune vit comme toutes les autres, une période difficile.

Je pense d'abord à toutes les victimes de cette épidémie, à leurs

familles qui ne peuvent pas les accompagner.

Je pense à tous ceux qui vivent dans un logement parfois trop petit, avec des enfants qui voudraient aller dehors quand il fait beau, ou lorsqu'on est seul.

Je pense à toutes les personnes âgées dont la solitude est encore plus pesante.

Je pense à tous ceux dont les revenus ont disparu avec l'arrêt de l'activité.

Certes, les outils numériques offrent de nombreuses ressources pour communiquer, pour lire, pour apprendre, pour écouter de la musique, pour jouer, mais on en voit très vite les limites.

Rester chez soi a été hélas nécessaire pour lutter contre la propagation de ce satané virus.

Les multiples solidarités qui se manifestent en ces circonstances pour livrer des produits alimentaires, pour apporter un soutien, fabriquer des masques, des blouses... sont un immense bonheur.

Les services municipaux ont fait un beau travail pour assurer la continuité des services publics et je veux les en remercier.

Notre effort collectif n'a pas été vain. Mais de ce confinement il va falloir sortir progressivement, car il ne peut durer indéfiniment pour des raisons économiques, sociales mais aussi de santé. Il va falloir le faire avec un renforcement de nos gestes « barrières », faute de quoi la rechute serait terrible.

Bien sûr chacun peut avoir un avis sur telle ou telle mesure prise, car nous connaissons encore bien peu de choses sur ce virus et nous en apprenons tous les jours ce qui renforce l'incertitude dans laquelle nous sommes, mais le refus des règles collectives, le chacun pour soi, sont la pire des choses en ces moments-là.

Vous pouvez compter sur moi avec mes collègues élus et les responsables des services municipaux pour assumer pleinement les responsabilités que vous nous avez confiées. Dans quelques semaines, nous pourrons nous retrouver, j'en suis sûr, plus forts mais aussi avec un autre regard sur notre monde. C'est sur cet espoir que je veux vous saluer, vous remercier de votre compréhension, et vous dire à très bientôt.

Dominique Gambier

Maire de Déville lès Rouen

SITUATION AU 27 AVRIL

Garder un lien avec les habitants et préparer le déconfinement

Le *déville (infos)* d'avril a été suspendu et le sera jusqu'en septembre. Ce numéro spécial de mai a été édité pour vous présenter la situation à Déville suite au confinement et la préparation du déconfinement annoncé pour le 11 mai. Un deuxième numéro spécial sera publié en juin pour faire le point sur la mise en place de ces nouvelles dispositions.

Ce numéro spécial a été envoyé le lundi 27 avril à l'imprimeur afin d'être distribué dans vos boîtes aux lettres à compter du lundi 4 mai. Les informations sur le déconfinement sont donc celles connues à ce jour (27 avril).

Nous vous invitons à rester informés sur l'évolution de la situation à Déville en vous connectant sur deville-les-rouen.fr/espace-information-coronavirus/ et sur facebook.com/deville.les.rouen officiel. Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, un accueil téléphonique reste ouvert en mairie au **02 32 82 34 80**, du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h (16h30, le vendredi).



Restez informés sur l'évolution de la situation à Déville en vous connectant sur deville-les-rouen.fr/espace-information-coronavirus/ et sur facebook.com/deville.les.rouen officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales - numéro spécial « Coronavirus »

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brumet, Laurence Cadiou** - Impression **Planète Graphique**, **Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte **Imprim'Vert®** - Tirage **6 500 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste** - *Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).*

Information, sécurité, continuité des services, solidarité : la Municipalité reste attentive pendant cette période de confinement

Le mardi 17 mars à 12h, les **mesures de confinement ont été appliquées dans notre commune**, comme partout en France. **La Municipalité et l'ensemble des services municipaux se sont adaptés.**

Sur le site Internet et la page Facebook, des **communiqués** ont été **régulièrement publiés** pour informer les habitants.



Afin de garantir la **continuité des services publics municipaux**, une organisation nouvelle du travail du personnel municipal a été mise en place : télétravail, visioconférences, réunions de cellule de crise régulières... Un **accueil téléphonique** est maintenu aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie pour renseigner ou permettre des rendez-vous programmés si nécessaire : CCAS, inscriptions jeunesse, factures à payer aux fournisseurs, paie des personnels...

Un **service de garde** dans les écoles, à la maison de la petite enfance et au sein de l'accueil de loisirs, est assuré **pour les enfants des personnels de santé et de sécurité.**

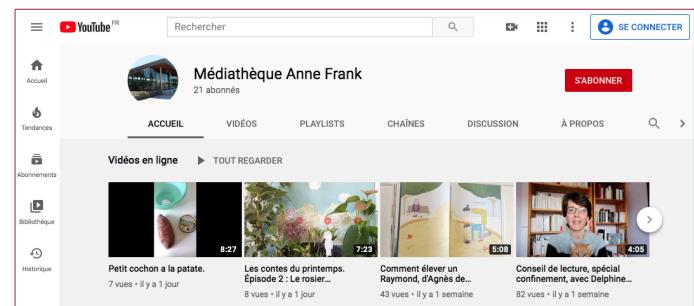


L'entretien et le nettoyage des bâtiments municipaux (gymnases, piscine, médiathèque, école de musique, cuisine centrale, salles municipales, espaces de jeux publics), biens communaux et des voies publiques continuent d'être assurés.



Tous les **chantiers sont également arrêtés**, même si certaines activités demeurent pour la préparation des chantiers à venir : ZAC, piscine, Asturienne...

L'**école de musique** et la **médiathèque** ont mis en place un fonctionnement à distance avec la création de la chaîne youtube de la médiathèque proposant des « heures du conte » en vidéo.



La **Police Municipale** s'assure du **respect du confinement** mais aussi poursuit ses **missions garantissant la sécurité** des biens et des habitants afin de limiter les agissements de certaines personnes pouvant profiter de la situation.

La commune veille à ce que l'**accès alimentaire aux habitants soit garanti** : la banque alimentaire, l'AMAP, le marché et plusieurs commerces poursuivent leurs activités, en adaptant parfois leurs modalités de fonctionnement, modalités qui ont été mises en ligne sur le site www.deville-les-rouen.fr, dans l'espace d'information consacré au coronavirus.



Une **attention particulière a été portée aux personnes âgées**. Les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables reçoivent un appel quotidien du CCAS. Cela permet de rompre leur isolement et de maintenir le lien social. La distribution de médicaments a été assurée en lien avec les pharmaciens et la Croix-Rouge. Les mesures sanitaires ont été appliquées auprès des résidents du CHG « la Filandière » et de la résidence autonomie « les Hortensias ».

La solidarité s'est renforcée sur la commune !

La commune se réjouit des **nombreux signes de solidarité** constatés entre voisins ou auprès des personnes âgées qui en ont besoin, qui confortent les dispositions générales qu'elle continue de porter au service de tous.



Un **réseau de couturières** s'est mis en place sous l'impulsion de Mirella Deloignon, première adjointe. Des masques ont été faits très tôt en priorité pour les personnels de la Filandière et le CHU. Leur fabrication se poursuit aujourd'hui pour les publics les plus exposés ou les plus fragiles. Les couturières de la CSF ont également cousu des blouses pour le CHU.

L'**entreprise Novacel** de Déville a un savoir-faire dans le mélange des produits chimiques. Elle s'est mise, par solidarité, à **fabriquer du gel hydroalcoolique** pour la Normandie et l'Île de France. La commune a pu l'aider pour qu'elle entre en relation avec les bons réseaux de distribution.

Des **familles en situation précaire** ont été particulièrement pénalisées par le fait que leurs enfants ne pouvaient plus manger à la cantine suite à la fermeture des écoles. Le CCAS, avec l'aide des élus, a procédé à une **distribution exceptionnelle de bons alimentaires**. Par ailleurs, des élus ont remplacé plusieurs retraités bénévoles ne pouvant plus sortir, pour la distribution des denrées de la banque alimentaire.



PRÉPARER L'AVENIR

Comment va s'organiser le déconfinement progressif ?

Plusieurs décisions ont été prises pour **préparer le déconfinement de la commune**.

Concernant la **réouverture annoncée des écoles le 11 mai**, la commune est en attente du calendrier et des modalités de mise en œuvre suffisamment détaillés pour garantir la sécurité de tous les élèves et du personnel. Ces dispositions, une fois connues, permettront de définir l'organisation de la restauration collective et des garderies, y compris le mercredi. Dans l'attente, un **nettoyage des locaux** sera organisé. Par ailleurs, toutes les activités scolaires annexes (fête de l'USEP, kermesses, rencontres médiathèque ou piscine...) sont, à ce jour, supprimées jusqu'à la fin de l'année scolaire, sauf avis contraire des autorités académiques au cas par cas.

La **crèche accueillera les enfants de façon progressive** à partir du 11 mai, selon des modalités qui seront précisées.

En ce qui concerne **les masques**, la commune est prête à en assurer leur bonne distribution, si les volumes suffisants de masques « nécessaires » sont fournis par la Métropole, et les obligations de les porter précisées par l'Etat.

En ce qui concerne les **manifestations, l'interdiction de tout rassemblement conduit à les annuler jusqu'au 14 juillet** : concours des maisons et balcons fleuris, cérémonie du 8 mai (seul un dépôt symbolique de gerbes aura lieu), récompense

aux sportifs, exposition des ABCD, fête du 14 juillet, spectacles du centre culturel Voltaire, animations médiathèque, fête du RAM... Pour la Saint Siméon et le village des associations, une décision sera prise à la mi-juin.

Pour **l'école de musique et la médiathèque**, seules les **activités individuelles** (cours personnels, prêts ou retours de livres) pourront reprendre à compter du 11 mai, dans des conditions qui seront précisées dans chaque établissement.

A ce jour **tous les autres équipements** (salles des fêtes, centre culturel, stades, gymnases, piscine...) resteront **fermés**. Le foyer des anciens ne reprendra éventuellement qu'en septembre.

Depuis la loi d'urgence du 23/03/2020, les **mariages et autres actes d'état civil** (demandes de passeport-CNI), sont **suspendus**, sauf cas de force majeure, jusqu'au 24 mai, sauf prolongation éventuelle.

Les services municipaux travaillent actuellement à établir les **modalités d'inscription** et le **calendrier de toutes les activités pour 2020-2021**. Les inscriptions pour les accueils de loisirs et gîtes de l'été sont en cours, mais les modalités de fonctionnement sont en attente des directives « Jeunesse et sports ».

A compter du 11 mai, l'**accueil physique en mairie** sera réouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi), dans le strict respect des règles sanitaires ; il est néanmoins souhaitable, quand c'est possible, de prendre rendez-vous avant, pour se rendre dans un service particulier. Merci de venir à un seul représentant par famille, sans enfant, avec un stylo.

